



MAIRIE D'ORNEX
Département de l'Ain
République Française

D 2026 07 09 061

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX **9 JUILLET 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : le 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Cathy BIOLAY, première adjointe, en l'absence de Monsieur le Maire.

Présents

C. BIOLAY, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M-C. ROCH, M. CHALENDAR, J. DAZIN, J. DIZERENS, M. FOURNIER, M. CONDÉ, Y. DUMAS, C. GALLEMAND, P. GUINOT, F. GRENIER, R. OTZENBERGER, M. CICCÌÙ, N. SEPIERRE, A. BOUSSER, I. MOUIMEN, R. TATOUD, S. PONSART, J. HERVO

Absents excusés

O. GUICHARD, L. FEDRIGO, Y. QUARTERONI, H. LE PIVERT C. MARTINET, T. LUGINBUHL, H. GRANGE, A. DI PAOLO

Absents

Procurations

O. GUICHARD à C. BIOLAY, L. FEDRIGO à M. GIRIAT, Y. QUARTERONI à W. DELAVENNE, H. LE PIVERT à J. DAZIN, C. MARTINET à M. CICCÌÙ, T. LUGINBUHL à N. SEPIERRE, H. GRANGE à M. CHALENDAR, A. DI PAOLO à J. HERVO

Assistaient

I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

2. Ressources humaines – Renforts en accroissements temporaires d'activité

Service enfance

Afin d'assurer le taux d'encadrement requis pour l'accueil des groupes d'enfants de l'accueil de loisirs, il est proposé de recruter, en accroissement temporaire d'activité :

- un adjoint d'animation à temps complet du 27 juillet au 7 août 2026
- un adjoint d'animation à temps complet du 24 au 31 août 2026.
- un adjoint d'animation à temps complet du 6 juillet au 31 août 2026.

Dans la mesure du possible, ces recrutements porteront sur des jeunes en formation pratique pour valider leur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Service administratif

Afin de permettre le bon fonctionnement du service scolaire en période d'inscription auprès des écoles et du service périscolaire, et pour aider l'agent en charge du secrétariat du service scolaire, le conseil municipal avait déjà validé le recours à un adjoint administratif du 1er juin au 15 juillet 2026.

Le nombre d'inscription étant encore en augmentation, il est proposé de prolonger cette aide administrative et de créer un poste d'adjoint administratif à 35 heures, en accroissement temporaire d'activité, du 16 juillet au 15 septembre 2026 en précisant que l'agent ne travaillera qu'un mois sur les deux, sur des dates précises restant à définir.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 27 juillet au 7 août 2026
- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 24 au 31 août 2026.
- **CRÉE** un poste d'adjoint d'animation en accroissement temporaire d'activité du 6 juillet au 31 août 2026, à temps complet
- **CRÉE** un poste d'adjoint administratif, à temps complet 35 heures hebdomadaires, à compter du 16 juillet 2026 jusqu'au 15 septembre 2026, en accroissement temporaire d'activité,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2026.

Fait à Ornex, le 10 juillet 2026

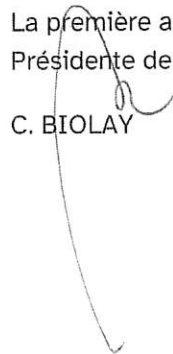
La secrétaire de séance,

M-C. ROCH



La première adjointe,
Présidente de séance

C. BIOLAY



Affiché et exécutoire le : 13 juillet 2026

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.